

celle d'un corps d'avoués près ledit tribunal. M. Menoux reçu parmi ces derniers exerça cette charge pendant onze ans de la manière la plus honorable. En 1812, s'étant démis de sa charge d'avoué, il se fit recevoir dans le corps des avocats qui avait été reconstitué.

Les vingt-trois années pendant lesquelles M. Menoux exerça cette noble profession doivent être comptées parmi les plus brillantes de sa vie. Ses succès furent si remarquables que son nom se trouve attaché à toutes les causes célèbres de l'époque. Son éloquence était si entraînante, surtout dans les affaires criminelles, il savait si bien émouvoir la sensibilité et faire couler les larmes, que la foule se pressait sur ses pas au sortir de l'audience et témoignait son enthousiasme par des applaudissements prolongés, devenus une véritable ovation. Ces triomphes se renouvelaient à chaque instant.

M. Menoux fut nommé conseiller de préfecture en 1817, et pendant treize ans rendit à l'administration les plus grands services : aussi, la confiance que l'autorité avait en lui était sans bornes. Une ordonnance du 19 mai 1825 lui donna le titre de chevalier de la Légion-d'Honneur, distinction qu'il avait méritée depuis bien des années par son zèle pour le bien public, ses talents et les droits qu'il s'était acquis à la reconnaissance de ses concitoyens. Retiré momentanément des affaires publiques en 1830, il fut en 1832 élu bâtonnier des avocats. Enfin, devenu conseiller à la cour royale en 1834, il trouva dans cette magistrature de nouvelles occasions de se distinguer. Sa haute sagesse, son discernement et son esprit judicieux éclatèrent surtout lorsqu'il présida les assises (1).

Jusqu'alors tout avait réussi à M. Menoux. Il s'était toujours montré supérieur dans toutes les fonctions qu'il avait remplies. Son mérite était justement apprécié. Jouissant de l'estime et de la considération générale, ayant au nombre de ses amis

(1) Par ordonnance du 31 janvier 1842, MM. Grégorj et Menoux furent nommés pour présider les assises du 2^e trimestre de 1842, dans le département de l'Ain et de la Loire.